

APPEL DE TEXTES

**Dossier : (Re)voir la peinture
Esse arts + opinions numéro 102
Date de tombée : le 10 janvier 2021**

Les textes proposés (de 1 000 à 2 000 mots maximum, notes incluses) peuvent être envoyés en format lettre US (docx ou rtf) à redaction@esse.ca avant le 10 janvier 2021. Veuillez inclure, à même le texte, une courte notice biographique (35-45 mots), un résumé du texte (80-100 mots), ainsi que votre adresse courriel et postale. Les propositions non afférentes aux dossiers (critiques, essais et analyses sur différents sujets en art actuel) sont aussi les bienvenues (dates de tombée : 1^{er} septembre, 10 janvier et 1^{er} avril de chaque année). Un accusé de réception sera envoyé dans les 7 jours suivant la date de tombée. Si vous ne l'avez pas reçu, nous vous invitons à communiquer avec nous pour vérifier la réception de votre texte.

(Re)voir la peinture

Certains critiques, observant un intérêt soutenu pour les pratiques picturales actuelles, ont émis l'hypothèse d'un « retour » de la peinture. Entre autres, les musées québécois multiplient les expositions et rétrospectives consacrées aux pratiques picturales, en plus de faire la part belle à la peinture dans le redéploiement de leurs collections. La présentation muséale de cette peinture a un effet double : réaffirmer qu'elle est le mode d'expression par excellence dans l'histoire des arts visuels, tout en insistant sur son importance lorsqu'il s'agit de témoigner des pratiques récentes. Évidemment, ces deux activités opèrent de manière interdépendante – l'institution, par l'organisation d'expositions faisant place à la peinture actuelle, réitère la pertinence du maintien de ses propres collections.

Si elle demeure présente depuis toujours dans le réseau des galeries privées, elle est également de plus en plus visible dans la programmation des centres d'artistes autogérés, des galeries universitaires et des autres lieux d'exposition. Cette visibilité observée dans les institutions de diffusion québécoises et canadiennes, miroir d'un regain d'intérêt pour la peinture au niveau international, suit une série de mesures visant à développer l'activité philanthropique et

l'acquisition, qu'elle soit institutionnelle ou personnelle, d'œuvres d'art. La peinture est hypervisible à un moment où s'installe un financement de l'activité artistique qui ne serait plus dépendant d'une intervention de l'état, mais modulé par l'activité économique. Le tableau, objet qui semble facilement pouvoir transiter de l'atelier à la galerie jusqu'au domicile, se présente alors comme un incontournable de cette transition économique.

L'expression *retour de la peinture* est d'abord apparue dans les années 1980 autour de pratiques artistiques et d'activités critiques qui observaient un regain d'intérêt pour le pictural, alors que les décennies précédentes avaient été consacrées à l'immatérialité, à l'éphéméralité, à la corporalité. Pourtant, ce énième retour de la peinture mérite d'être déconstruit. D'une part, nombre de peintres contemporains s'intéressent aujourd'hui à ces questions qui sont prétendument étrangères à leur médium, en proposant des formes hybrides de création empruntant à l'installation, à l'art conceptuel ou à la performance. D'autre part, nombre d'artistes investissent les thèmes et les conventions de représentation de la peinture de manière critique. Ces artistes, souvent issus des communautés autochtones, noires ou de couleur, l'entrevoient comme un outil à mobiliser pour déconstruire l'homogénéité des discours en art. Dans les deux cas, la peinture se dresse contre une certaine orthodoxie, imposée par le médium lui-même ou par le milieu qui la diffuse.

La peinture actuelle s'articulerait dans ces trois moments : dans les questionnements de sa pratique, dans sa valorisation par la mise en exposition, et finalement dans son imbrication dans les rouages du marché de l'art. Plutôt que d'imaginer un retour à la peinture qui signifierait la résolution d'une fausse absence, vaut-il mieux la comprendre comme une expression du contemporain, qui nous inviterait à penser ses mouvements, ses mobilités et ses discours pluriels ? Que dit-on par la peinture ? Que nous dit-elle sur l'état du milieu de l'art ? *Esse arts + opinions* invite les auteurs et autrices à réfléchir aux conditions de cette visibilité. À quels impératifs esthétiques, éthiques, sociaux, politiques ou économiques répond-t-elle ? Comment est-elle saisie par les artistes actuels ?

POLITIQUE ÉDITORIALE

1. *Esse arts + opinions*, publiée par Les éditions Esse, est une revue bilingue qui s'intéresse principalement à l'art contemporain et aux pratiques multidisciplinaires. La revue privilégie les essais sur l'art contemporain récent et les analyses critiques à travers des textes qui abordent l'art en relation avec le contexte dans lequel il s'inscrit. Chaque numéro propose un dossier thématique, un portfolio d'œuvres, une section d'articles critiques traitant de la scène culturelle internationale, une section de comptes rendus d'expositions, d'évènements et de publications. La plateforme esse.ca propose également des articles sur l'actualité artistique, de même que des archives d'anciens numéros de *Esse*.

2. Les auteur.e.s sont invité.e.s à proposer des textes les 10 janvier, 1^{er} avril et 1^{er} septembre de chaque année. Les textes peuvent être soumis pour l'une des 3 sections suivantes :

La section **Dossier thématique** : des essais de 1500 à 2000 mots. L'orientation thématique est disponible en ligne 4 à 6 mois avant la date tombée : <http://esse.ca/fr/appeltextesfr>

La section **Articles** : des essais, articles de fond ou entrevues de 1250 à 2000 mots (notes incluses).

La section **Comptes rendus** : des couvertures d'expositions, d'évènements ou de publications (500 mots, sans notes de bas de page ou 950 mots, une ou deux notes de bas de page maximum). Vous pouvez consulter les protocoles de rédaction ici : <https://esse.ca/fr/protocoles-de-redaction>

3. À moins d'une entente contraire avec Les éditions Esse, l'auteur.e s'engage à soumettre un texte inédit et original.

4. Chaque texte est soumis au comité de rédaction, qui se réserve le droit de l'accepter ou de le refuser. Les critères de sélection sont basés sur la qualité de l'analyse et de la rédaction, la pertinence du texte dans le numéro en cours (la thématique), de la pertinence du corpus d'œuvres et d'artistes choisis. Un délai de 6 semaines est requis pour la sélection des textes. La décision de refuser un texte est sans appel.

5. À moins d'une entente contraire, le comité ne retient pas les textes étant sources possibles de conflit d'intérêts entre l'auteur et le sujet couvert (par exemple, les textes d'artistes sur leur propre pratique, les écrits par les commissaires d'expositions ou desdits évènements ou par la galerie d'un artiste).

6. Les auteur.e.s dont les textes sont retenus s'engagent à formater le texte selon les normes typographiques de *Esse*, suivant un document envoyé avec l'entente de publication.

7. Dans le respect de la vision et du style de l'auteur.e, le comité de rédaction se réserve le droit de demander des corrections de nature sémantique ou autre : qualité de la langue, structure générale du texte, clarté, carences, pertinence des titres et des sous-titres, normes de composition.

8. Les textes acceptés sous conditions feront l'objet d'une discussion entre l'auteur.e et le comité de rédaction.

Si des modifications sont demandées, l'auteur.e se verra accorder quinze (15) jours pour les réaliser.

9. Tous les frais de correction typographique du texte de l'auteur.e seront à la charge des Éditions Esse sauf les corrections d'auteur, s'il y a lieu, qui seront à la charge de celui-ci.